

# SÉJOUR SKI A LONGCHAUMOIS

## du 28 février au 07 mars 2010

\*\*\*\*\*

### Informations sur le séjour :

- **Durée du séjour** : 8 jours
- **Conditions** : Etre inscrit en cycle élémentaire et avoir moins de 12 ans.
- **Les activités proposées aux enfants** :
  - *Assurées par les moniteurs E.S.F* : ski de fond, ski alpin et sorties raquettes.
  - *Assurées par des animateurs diplômés* : activités manuelles, jeux de société, jeux d'intérieur, projection vidéo, tennis de table, baby foot.
- **Situation géographique du centre** : Situé à Longchaumois, village du Haut- Jura, entre Saint-Claude et les Rousses à proximité de la station de Lamoura connue pour être la station de départ de la Transjurassienne.
- **Type d'hébergement** : par chambres de 2,3, 4 ou 5 lits.
- **Nombre de places disponibles** : 49\_

### Tarifs :

QUOTIENT FAMILIAL		tarif Columérien	tarif Commune extérieure
<b>Bénéficiaires des bons C.A.F</b>	(montant bon caf 2009)		
de 0 à 524	65,00	215	325
de 524,01 à 730	47,00	233	343
<b>* Non Bénéficiaires des bons C.A.F</b>			
de 0 à 305		253	390
de 305,01 à 488		280	390
de 488,01 à 671		300	390
de 671,01 à 854		332	390
de 854,01 à 1300		359	390
plus de 1300		386	390

« action financée par le Conseil Général et la CAF de Seine et Marne »

- La participation des familles columériennes est identique à celle de l'an passé.
- Le prix total comprend : l'hébergement, la nourriture, le transport, l'encadrement, le matériel et toutes les activités.

### **Inscriptions :**

- **Période d'inscription** : dès maintenant et jusqu'au 19 février 2010
- **Pièces à fournir** :
  - *Pour les columériens(\*)*:
    - avis d'imposition revenus 2008 ou de non imposition
    - attestation des prestations familiales allouées par la CAF (moins de 3 mois)
    - allocation logement
  - *Pour les columériens et communes extérieures* :
    - bons CAF
    - carnet de santé de l'enfant et assurance multi risques
    - acompte 80 € / enfant
- **Dossier d'inscription à retirer ET à retourner** :
  - Mairie Annexe du quartier des Templiers, le matin du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h (fermée le lundi et vacances scolaires).
  - ou Mairie Annexe du quartier de Vaux, l'après midi du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 (fermée le lundi et vacances scolaires).
  - ou Service de l'Enfance et de l'Education – Mairie de Coulommiers, 13 rue du Général de Gaulle (face à l'Hôtel de Ville) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

(\*) (Suivant le quotient familial) = Revenu mensuel (1) + prestations familiales (2)/nombre parts fiscales

(1) Revenu net perçu en 2008/12 = revenu mensuel

(2) prestations familiales y compris APL, AAH et RMI/RSA

**Pour plus de renseignements, s'adresser au service de l'Enfance et de l'Education - Mairie de Coulommiers, 13 rue du Général de Gaulle - Tél. : 01 64 75 80 00 (demander le poste 8184).**



**Bon séjour !!!**